



Annonce: Nouvelle résolution au sujet du profil des catéchistes

Nice. L'assemblée des apôtres de district réunie à Nice du 22 au 24 septembre 2004 a redéfini le profil des moniteurs en charge du cours de catéchisme. Jusqu'à présent, ce cours était assuré exclusivement par des ministres sacerdotaux ; désormais, tous les cours d'instruction religieuse de l'Église néo-apostolique pourront être assurés par des hommes et des femmes.

Ce qui se faisait déjà pour l'école du dimanche et le cours de religion se fera également pour le cours de catéchisme. Contrairement à la règle préconisée dans les directives à l'usage des frères du ministère (Un ministère pour l'Église), le cours de catéchisme pourra dorénavant être assuré non seulement par des ministres sacerdotaux, mais aussi par des diacres ou des frères et sœurs compétents.

Des informations complémentaires paraîtront dans les Pensées directrices et dans l'organe de l'Église: "Notre Famille".

22 octobre 2004